L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 19 JANVIER.

# DEPECHES

## Télégraphiques

### TRANSMISES A L'ABEILLE

### Rapport du Comité des deux Chambres sur le compte des votes électoraux.

Washington, 18 janvier—Dans le rapport qu'il a présenté en même temps que le bill dont il a été question, le comité dit qu'il a étudié avec le plus grand soin toutes les phases de la question et qu'il est d'avis que le bill qu'il a soumis est la solution la plus apte à donner satisfaction en vue des difficultés à surmonter et des différentes théories à débattre. Il parle de la difficulté d'arriver à une conclusion et ajoute qu'il a dû toucher à des questions abstraites qui se trouvent intimement liées à la Législation proposée.

Le rapport implique qu'il est possible d'arriver à une législation sur ce sujet conformément à la Constitution, mais le comité pense que la loi proposée ne s'accorde pas avec certaines théories importantes du gouvernement.

Le bill est fait dans le seul but de s'assurer du compte exact des votes constitutionnels de chaque Etat et d'aider à obtenir ce résultat; mais il ne touche en aucune façon à la juridiction des deux Chambres, tout en indiquant la méthode la plus sage de régler cette juridiction. Sous ce point de vue le bill n'est pas contraire à la Constitution.

Le comité considère qu'il est bien plus important que la volonté du peuple soit respectée que de savoir qui sera Président pendant quatre années. Il s'est donc efforcé de tracer un plan qui ne puisse pas être taxé de partialité, pour sortir d'embarras.

Les deux branches législatives sont représentées ainsi que le judiciaire dans le tribunal projeté par portions égales.

En ce qui regarde la composition de la branche judiciaire de la Commission, le comité a voulu qu'ils fussent choisis dans les différentes sections du pays, afin d'être libre de tout préjugé et de tout esprit de parti, et il entend que ces membres du judiciaire constituent la balance du pouvoir entre les deux branches Législatives qui seront également représentées, croyant qu'il est impossible de former une commission avec plus de garanties d'impartialité et de loyauté.

Le comité s'est cru tenu, par un sentiment d'honneur et de devoir, de résister à toutes influences extérieures en essayant d'arriver à une mesure équitable et paisible pour tirer le pays de l'embarras dans lequel il se trouve.

Le rapport du comité se termine ainsi: "En concluant, nous demandons respectueusement qu'il nous soit permis de faire sentir au Congrès la nécessité d'arriver à une prompte détermination relativement à ce sujet. Il est impossible de faire une estimation de la perte matérielle que le pays subit chaque jour par suite de l'état d'incertitude dans lequel il se trouve. Ce doute tend directement et puissamment à troubler et à paralyser les affaires, à diminuer le crédit public et individuel, et à inquiéter le peuple de telle façon que les gens sont troublés dans leurs occupations et que leur bonheur s'en ressent.

Ce doute fait bien plus encore: il tend à discréditer nos institutions républicaines et à laisser supposer que notre forme républicaine de gouvernement ne subsistera pas.

Des considérations d'intérêt, de patriotisme et de justice se réunissent pour demander au pouvoir législatif une mesure qui procurera la paix et la prospérité au pays et montrera que nos institutions républicaines sont à la hauteur de toutes les éventualités et, sous ce point de vue, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer notre satisfaction de ce que votre comité composé d'un nombre égal de membres des deux partis ait réussi à faire ce qui avait été autrefois tenté en vain, de s'accorder à la presque unanimité sur un plan considéré par eux tous comme juste, sage et effectif.

"Nous recommandons, en conséquence, l'acte proposé au patriotique et juste jugement du Congrès".

Signé: Geo. F. Edmunds, F. T. Frelinghuysen, Roscoe Conkling, A. G. Thurman, T. F. Bayard, L. A. Ransom, comité du Sénat.

H. B. Payne, Epps Hunter, Wm M. Springer, Geo. W. McCrary, Geo. F. Hoar, Geo. Willard, comité de la Chambre.

Bill pour régler la compilation des votes pour le Président et le vice-Président et la décision de questions qui en ressortent pour le terme commençant le 4 mars 1877.

Il est décrété, etc., que le Sénat et la Chambre des représentants se réuniront dans la salle des représentants, à 10 heures du soir, le premier jeudi de février 1877 et que le président du Sénat sera leur officier président. Deux clercs seront préalablement nommés de la part du Sénat et deux de la part de la chambre des représentants, à qui seront remis à mesure qu'ils seront ouverts par le président du sénat tous les certificats et papiers censés être les certificats des votes électoraux, lesquels certificats et papiers seront ouverts, et présentés dans l'ordre alphabétique des Etats, commençant avec la lettre A, et les dits clercs, les ayant lus en présence et sous l'audition des deux Chambres, feront une liste des votes comme ils ressortiront des dits certificats, et les votes ayant été affirmés et comptés, comme il est prescrit dans cet acte, le résultat en sera annoncé au président du Sénat qui, d'après cela, annoncera le vote et les noms des personnes élues s'il y en a d'élues, et cela sera jugé comme une déclaration suffisante des personnes élues Président et Vice-Président des Etats-Unis, et ensemble avec une liste des votes enregistrés dans les journaux des deux Chambres, sur la lecture de ces certificats ou papiers, quand il n'y aura qu'un seul retour d'un Etat le Président du Sénat appellera les objections s'il y en a. Chaque objection sera faite par écrit et dira d'une manière claire et concise et sans argument le sujet de la question, et sera signée par au moins un Sénateur et un membre de la Chambre des Représentants, avant que la dite objection soit reçue.

Quand toutes les objections ainsi faites à un vote ou à un papier d'Etat auront été reçues et lues, le Sénat se retirera et les dites objections seront soumises au Sénat pour qu'il décide; et l'orateur de la Chambre des Représentants soumettra de cette manière ces objections à la Chambre des Représentants pour qu'elle décide, et aucun vote électoral d'un Etat dont il n'a été reçu qu'un retour, ne sera rejeté excepté par le vote affirmatif des deux Chambres.

Quand les deux Chambres auront voté, elles se réuniront de nouveau immédiatement et l'officier présidant annoncera la décision de la question.

Section 2—Si plus d'un retour d'un Etat a été reçu par le président du Sénat, tous ces retours ou papiers seront soumis au jugement et à la décision pour savoir quel est le vote électoral vrai et légal de cet Etat, d'une commission qui sera composée ainsi, savoir: pendant la séance de chaque Chambre du mardi prochain, précédant le premier jeudi de février 1877 chaque Chambre désignera, viva voce, cinq de ses membres, lesquels avec les cinq juges associés de la Cour Suprême qui seront désignés comme il sera prescrit plus loin, constitueront une commission chargée de décider de toutes les questions relatives aux doubles jeux de retours électoraux mentionnés le mardi précédant le premier jeudi du mois de février 1877, ou aussitôt après cette date que possible.

Les juges associés de la Cour Suprême actuellement assignés à la première, la troisième, la huitième et la neuvième Cour de Circuit choisiront comme ils l'entendront un autre juge associé de la Cour Suprême pour compléter leur nombre dans la dite commission, et celui des cinq juges dont la nomination est la plus ancienne agira comme président de la dite commission.

Chaque membre de la dite commission devra prendre le serment suivant:

Je jure solennellement, ou j'affirme, selon le cas, que j'examinerai impartialement et que je prendrai en considération toutes les questions soumises à la commission dont je suis membre et que je jugerai toutes ces questions conformément à la Constitution et aux lois, avec la volonté de Dieu.

Ce serment sera enregistré par le secrétaire du Sénat.

La commission une fois organisée il ne sera plus du pouvoir d'aucune des deux Chambres de la dissoudre ou de retirer aucun des membres de cette dite commission. Mais, dans le cas où l'un des membres de cette commission mourût ou fût empêché physiquement de prendre part aux travaux de la commission, il sera du devoir de la dite commission, avant de procéder à une autre question, de communiquer le fait au Sénat ou à la Chambre des Représentants, la Chambre dont le membre manque devant élire immédiatement un remplaçant, en votant viva voce comme la première fois. La personne désignée devant prendre le serment indiqué plus haut et devenir membre de la dite commission.

De même, dans le cas où l'un des juges associés mourût ou fût empêché par la maladie de continuer ses travaux, les autres juges, membres de la dite commission, devront pourvoir immédiatement à le remplacer, en prenant les mêmes précautions adoptées pour la formation de la commission, en ce qui regarde l'impartialité des vues du nouveau membre, celui devant également prendre le serment prescrit avant de devenir membre de la Commission.

Tous les certificats et tous les documents qui seront [illegible] ... [illegible]

les raisons pour lesquelles elle a été soulevée. Chacune de ces objections doit être signée par au moins un sénateur et un membre de la Chambre des Représentants avant d'être reçue.

Lorsque toutes les objections à un certificat, à un vote ou à un document quelconque, d'un des Etats, auront été faites de la manière indiquée déjà, elles seront, ainsi que les certificats, les votes et les documents qui s'y rattachent à la dite commission, qui les prendra en considération avec tous les pouvoirs, s'il y en a, accordés par les deux Chambres à cet effet, soit réunies, soit séparément, et qui décidera par la majorité de ses membres quels sont les votes du dit Etat ou des dits Etats qui doivent être comptés selon la Constitution, où si les votes ne doivent pas être comptés du tout.

La commission pourra aussi, si elle le juge à propos interroger des témoins et examiner des documents, pourvu qu'elle se conforme en cela à la Constitution et aux lois.

La décision de la commission sera faite par écrit, exposant les raisons sur lesquelles elle est basée et elle sera signée par les membres qui l'approuveront.

Les deux chambres devront alors se réunir de nouveau pour entendre la lecture de la décision, qui sera consignée dans le journal de chaque chambre, et on procédera au compte des votes conformément à cette décision à moins qu'une objection ne soit faite par au moins cinq sénateurs et cinq représentants. Les chambres devront alors s'accorder séparément à ordonner autrement, et dans ce cas leur ordre prévaudra.

On ne comptera pas de votes et on n'examinera pas de certificats et de documents d'aucun autre Etat, tant que la commission ne se sera prononcée sur les objections faites précédemment relativement aux votes ou aux certificats d'un Etat.

Section 3—Pendant que les deux Chambres seront réunies ainsi qu'il est prescrit dans cet acte, tout débat sera prohibé et aucune question ne sera posée par le Président de l'assemblée, à moins que ce ne soit sur une motion d'une des deux Chambres, demandant à se retirer.

Le dit Président de l'assemblée aura le pouvoir de maintenir l'ordre.

Section 4.—Lorsque les deux Chambres se retireront pour prendre une décision relativement à une objection soulevée par rapport au compte des votes électoraux d'un Etat, ou pour agir relativement à une objection faite au rapport soumis par la commission, ou à toute question débattue en vertu du présent acte, chaque sénateur et chaque représentant pourra parler pendant dix minutes, relativement à l'objection ou à la question mise en doute, mais pas plus d'une fois; et après l'expiration de deux heures il sera du devoir de chaque Chambre de mettre la question aux voix sans autres débats.

Section 5.—Des sièges seront disposés comme suit à ces réunions des deux chambres:—Un siège pour le président du Sénat sur l'estrade; à sa gauche un siège pour l'Orateur de la chambre. Les sénateurs se tiendront dans la salle, à la droite du président du Sénat, et les représentants au centre et à l'aile gauche. Les compteurs, le secrétaire du Sénat et le greffier de la chambre auront des sièges au bureau du greffier et les autres officiers des deux chambres se tiendront devant le bureau du greffier et de chaque côté de l'estrade.

Cette séance des deux Chambres réunies ne sera dissoute que lorsque le compte des votes électoraux sera complété et le résultat déclaré; et il n'y aura pas de suspension de la séance à moins qu'une objection soit faite au compte des votes électoraux d'un Etat ou à toute autre question se rattachant à cet acte, dans lequel les deux Chambres pourront se retirer, et agissant séparément ainsi qu'il a été prescrit dans cet acte s'ajourner, mais pas plus tard que le jour d'après à dix heures du matin, les dimanches exceptés. Pendant qu'une question sera prise en considération par la commission les deux Chambres pourront également, en attendant la décision de la dite commission, s'occuper d'affaires législatives et d'autres affaires.

Section 6.—Rien dans le présent acte ne pourra servir de prétexte pour amoindrir aucun droit actuellement reconnu, en vertu de la constitution et des lois, d'attaquer devant les tribunaux le titre de celui qui aura été élu ou qui prétendra avoir été élu Président ou Vice-Président des Etats-Unis.

Section 7.—La dite commission établira des règlements pour sa propre gouverne, tiendra un procès-verbal de ses actes et aura le droit d'employer le nombre de personnes qu'elle voudra pour en faire des commis et pour faire mettre ses pouvoirs en vigueur.

#### Arrestation de Wells et d'Anderson, les deux pachas du Returning Board de la Louisiane.

Washington, 18 janvier.—Anderson et Wells, membres du Bureau des Retours de la Louisiane, sont arrivés à Washington à 2 heures du matin et ont été arrêtés au point du jour.

Des députés sergents-d'armes de la Chambre ont quitté Washington hier pour aller arrêter, à la Nouvelle Orléans, Kenner et Casanave, les deux autres membres du *Returning Board*, et les conduire à la barre de la Chambre.

MM. Wells et Anderson ont été renfermés dans une chambre pendant toute la matinée, sous la garde du sergent-d'armes. Ils seront traduits un peu plus tard à la barre de la Chambre.

#### Les électeurs présidentiels démocrates de la Floride.

Washington, 18 janv.—Mr Jones, de la Floride, a présenté une pétition de MM. Roberts Hilton, J. E. Younger et Robert Bullock électeurs présidentiels démocrates [illegible] Floride, dans laquelle ils affirment [illegible] le vote électoral qu'il ont donné [illegible] président et le vice-président, [illegible] compté plutôt que celui des électeurs républicains.

Après deux heures de débats animés, le rapport du comité a été adopté, mais il a été en même temps entendu que la législature nommerait un comité de quatre représentants et de deux sénateurs pour préparer un bill réorganisant les milices de l'Etat et votant un subside à cet effet. Le comité ne présentera le bill aux chambres qu'autant que les circonstances l'exigeront.

#### Règlement de la question présidentielle.

Washington, 18 janv—On attend incessamment le rapport du comité conjoint du Congrès chargé de rechercher un plan pour le règlement de la question présidentielle.

M. Payne, président du comité de la Chambre, vient d'y entrer. Il dit que treize membres du comité conjoint ont signé le rapport, et que M. Morton est le seul qui ne l'approuve pas.

#### CONGRÈS.

Washington, 18—Chambre.—Le rapport du comité sur le compte des votes électoraux est lu et renvoyé au comité, M. Payne, de l'Ohio, président, disant que le rapport a été signé par les sept membres du comité de la Chambre et par 6 membres sur 7 du comité du Sénat, et aussi disant qu'il demanderait bientôt que le bill fut mis à l'ordre du jour de manière qu'il devînt loi en temps opportun, attendu que le jour de la réunion de la convention est d'aujourd'hui en 15, ou deux semaines plus tôt que le jour fixé par la loi.

Les résolutions rapportées par le comité sur les privilèges de la Chambre dont M. Knott, du Ky., est le président et qui assurent que le président du Sénat n'a pas le droit de compter les votes électoraux, sont discutées mais sans décision.

#### SÉNAT.

Mr Edmunds, président de comité: Je suis chargé par le comité choisi sous la résolution du Sénat, relative au compte du vote électoral, de soumettre le rapport par écrit avec un bill à la suite. Le rapport est signé, je suis heureux de le dire, par tous les membres de chaque comité à une seule exception près; et tout ce que je veux dire en cette occasion, c'est que le temps presse, et j'espère que samedi ou lundi nous voterons sur le bill.

Je dirai encore que le comité est d'avis que la mesure que nous recommandons n'est pas ce qu'on appelle un compromis dans aucune acception du mot, mais une mesure de justice en aidant au jeu du gouvernement constitutionnel, et personne pourra dire qu'il a été obligé de sacrifier quoique ce soit de ses vues ou de ses opinions. C'est une mesure de justice constitutionnelle pour le maintien de la paix et de l'ordre. Envoyé à l'impression, lu une seconde fois et placé sur le rôle.

Washington, 18—Au Sénat, Mr Jones, de la Floride, a présenté la pétition de Colt. Robt. B. Hilton, J. E. Younge et Robt Bullock, électeurs démocrates de la Floride, qui prétendent avoir été élus légalement et demandent que le vote électoral donné par eux soit compté.

Sur motion de Mr Jones, la pétition est déposée sur la table, et il donne avis qu'il l'appellera la semaine prochaine dans le but de soumettre quelques remarques à ce sujet.

#### Anderson et Wells.

Washington, 18—Anderson et Wells, du Bureau des retours de la Louisiane, sont arrivés à l'Hôtel National à 2 heures ce matin et ont été arrêtés au point du jour. Ils ont été confinés dans le cabinet d'affaires du sergent-d'armes toute la matinée. Ils seront traduits à la barre de la Chambre après la séance du matin. On dit qu'ils se seront bientôt disculpés.

Quant aux deux autres membres du Bureau des retours, Kenner et Casanave, les officiers de la Chambre sont partis hier soir pour aller les chercher à la Nouvelle-Orléans et les amener ici.

#### Le rapport du double-comité.

Washington, 18—Ce rapport est reçu avec une satisfaction générale. Il sera combattu seulement par les membres ultras des deux partis. On le regarde comme indiquant l'élection de Tilden et de Wheeler.

Les hommes de sens ne voient dans aucun des traits du bill proposé de place pour Hayes.

Les démocrates de la Chambre ont eu un caucus ce soir. Le général Hunter a discuté le bill proposé. Un autre caucus pour consultation aura lieu lundi.

#### Chandler refuse de répondre.

New York, 18—Le secrétaire Chandler a refusé aujourd'hui de répondre devant le comité des privilèges et devoirs de la Chambre. Il a dit qu'il en était empêché par la [illegible] ... [illegible]

#### Bulletin météorologique.

Washington, 18.—Indications pour les Etats du golfe: baisse barométrique, vents du nord-est au nord-ouest. Temps généralement plus chaud et nuageux. Pluies légères suivie d'une baisse de température dans l'intérieur.

#### FLORIDE.

##### La Cour de Circuit et les électeurs présidentiels républicains.

New York, 18 janvier—Une dépêche adressée de Washington au *World*, dit que le sénateur Jones, de la Floride, a reçu le télégramme suivant:

Tallahassee, 17 janvier.—La question du quo warranto, soulevée par le Stat d'instance de la part de la Cour, a été décidée en faveur des démocrates et contre les électeurs de Hayes. La décision a été rendue par le juge White, de la Cour de Circuit. Le défendeur portait que les électeurs de Hayes s'étant déjà réunis et prononcés, la Cour ne pouvait prendre en considération la question de leur éligibilité. La Cour a écarté cette objection et maintenu sa juridiction: elle déclare qu'elle procédera maintenant à l'examen du point en litige, à savoir si les électeurs de Hayes avaient le droit de voter comme électeurs présidentiels. En attendant, appel a été interjeté à la Cour Suprême de la décision du tribunal sur le *demurrer*.

##### Un télégramme de la Floride.

New-York, 18—D'après le *World*, le sénateur Jones, de la Floride, a reçu la dépêche suivante:

Tallahassee, 17.—Une information de quo warranto a été décidée sur l'exception en faveur des démocrates et contre les électeurs de Hayes.

La décision est donnée par le juge White de la Cour de Circuit. L'exception présentée est que les électeurs de Hayes s'étant réunis et ayant décidé, aucune cour ne peut discuter leur éligibilité après le fait. En tout cas, on pense en appeler à la Cour Suprême.

#### PENNSYLVANIE.

##### Attitude belliqueuse de la législature.

Harrisburg, 17 janv.—Les représentants et les sénateurs républicains de la législature ont eu une réunion ce soir. Un comité de trois sénateurs et de quatre représentants, comprenant le président du Sénat et le Speaker de la Chambre, avait été nommé la semaine dernière pour examiner s'il n'y avait pas lieu de présenter un bill à la législature ordonnant que les milices de l'Etat fussent mises sur le pied de guerre.

On s'attendait à ce que le comité fît son rapport ce soir. Après avoir eu une conférence avec le gouverneur Hartranft, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu de présenter en ce moment le bill dont il s'agit plus haut, ni de demander une allocation spéciale, mais que l'on attendrait les événements et qu'on laisserait le gouverneur libre de s'adresser à la Législature, quand il le jugerait opportun.

Telle est la substance du rapport soumis au caucus par le comité. Celui-ci renfermait deux nuances distinctes d'opinion; quelques membres voulaient que la milice fût mise sur le pied de guerre, comme mesure de précaution; d'autres préféraient attendre, pour ne point inquiéter l'opinion publique ni créer de dangereuses alarmes, dans l'espoir qu'un arrangement à l'amiable des difficultés politiques suscitées par l'élection présidentielle, rendrait inutile toute manifestation belliqueuse du grand Etat de la Pennsylvanie.

##### Protestation dans l'Alabama contre les bruits d'intimidation.

Montgomery, 18—Un représentant républicain à la Chambre, Mr Daimes a fait référer au comité des relations fédérales des résolutions protestant contre les bruits de faits d'intimidation qui auraient été systématiquement commis aux élections de novembre. Il n'y a point eu d'intimidation dit la résolution et jamais les élections ne furent ni plus libres ni plus loyales.

##### Pendaison.

St-Louis, 18—Daniel Price, nègre, a été pendu à Warrenton ce matin, pour le meurtre de Saml. Taylor et aussi d'un nègre, en juillet dernier. Price a protesté jusqu'au bout, de son innocence.

#### DIVERS.

New York, 18—Le Dr Phelps, second de Bennett dans son duel avec May, a été mis hors de cour et renvoyé.

##### Ballotage.

Boston, 18—Deux tours de scrutin, donnant à Boutwell 84 voix, Hoar 104. Nécessaire pour un choix 138.

Springfield, 18—Dixième ballotage. Logan 99, Palmer 86, Davis 7, Anderson 7, Parish 1, Haynes 2.

##### Un sénateur élu.

Omaha, Neb., 18—Alvin Saunders a été élu sénateur aux Etats-Unis.

##### Tours de scrutin sans résultat.

Nashville, 18—Quatre ballotages pour un sénateur des E. U. ont eu lieu aujourd'hui sans résultat.

##### Un président de banque en déficit.

Annapolis, Md., 18—L'hon. Geo. Wells, qui a été président de la banque des fermiers et planteurs pendant plus de 20 ans, est en déficit maintenant pour $50,000.

##### Attaque contre la vente des pools.

New-York, 18.—Le Grand Juri a présenté à la Cour un acte pour la suppression de la vente des pools, avec prière de le communiquer à la Législature de l'Etat.

##### Affaire des faux checks de $64,000

New York, 18—Horace E. Brown, accusé d'avoir négocié des faux checks pour $64,000, sur la "Union Trust Co." a été traduit devant la cour de police des Tombs. Des affidavits ont été faits contre divers courtiers ou brocanteurs, accusés d'avoir passé les faux checks de Brown.

##### Départ prochain du comte de Chandordy de Constantinople.

Le batiment de guerre français "Chateau Renaud" arrivera vendredi pour prendre à bord le comte de Chandordy, plénipotentiaire français.

#### AFFAIRES D'ORIENT.

Londres, 18—Un télégramme reçu de Pera annonce que la Turquie et la Servie ont consenti à un échange de prisonniers.

Le général Tchernaieff, qui se trouve à Paris en ce moment, a dit qu'il ne doutait pas que la guerre ne recommençât au printemps prochain.

Tous les correspondants de journaux anglais à Constantinople expriment l'opinion que la Turquie ne cèdera pas.

Une dépêche de Constantinople au Daily News dit que les plénipotentiaires dans leur ultimatum, n'ont pas sacrifié les pouvoirs exécutifs de la commission internationale.

##### Les Russes à Belgrade.

Londres, 18 janv—Une dépêche de Belgrade annonce que le colonel russe Muraleidoir, commandant une brigade de 6,460 hommes—Serbes, Bulgares, Russes et autres—a annoncé dans un ordre du jour que ses troupes seraient désormais à la solde du gouvernement russe.

##### Les Chrétiens dans le grand conseil turc.

Londres, 18. — Une autre dépêche de Constantinople dit que 60 Chrétiens ont participé au grand conseil où l'on a rejeté les propositions des puissances. Midhat Pacha a demandé si la Porte ne pourrait pas entrer en négociation avec les puissances sur les points rejetés.

Le conseil a répondu négativement et a déclaré que les contre-propositions étaient l'unique sujet sur lequel la conférence pouvait encore traiter.

Londres, 18—Le grand conseil Turc a rejeté toutes les propositions au milieu des cris de mort plutôt que le déshonneur.

##### Emission d'argent turc.

Constantinople, 18—On rapporte que le gouvernement turc a l'intention d'émettre pour 1,000,000 ou 2,000,000 de livres en papier-monnaie.

##### Rejet des propositions par le grand conseil turc.

Londres, 18—Une dépêche de Constantinople annonce que le grand conseil aujourd'hui, après une discussion animée, a rejeté unanimement les dernières propositions des puissances européennes comme contraires à la dignité, à l'intégrité et à l'indépendance de l'empire. Plusieurs discours ont été prononcés mais un parfait accord a prévalu.

#### POLOGNE.

Londres, 19.—Les journaux allemands mandés à Londres s'occupent beaucoup de la nouvelle agitation qui vient de se produire en Pologne. La Russie a révoqué l'ukase en vertu duquel les émigrants pouvaient, sous certaines conditions, rentrer en Pologne.

On croit que les Polonais se tiennent prêts à profiter des embarras où la question d'Orient va placer la Russie pour susciter un mouvement libéral.

#### ANGLETERRE.

##### Les ouvriers du Lancashire.

Londres, 18—Dans une réunion des comités de maîtres et ouvriers hier, les maîtres ont rejeté sans condition toutes les propositions des ouvriers, parce qu'il en résulterait une hausse générale sur les gages.

#### ALLEMAGNE.

##### La princesse Marie.

Berlin, 18—La princesse Marie, sœur de l'impératrice, et femme du prince Charles de Prusse, est morte.

#### BATEAUX.

Vicksburg, 18—Descendant, le Carondelet. Le Paragoud partira cette nuit. Le Lee n'est pas arrivé.

##### Nouvelles maritimes.

Halifax, 17—Le steamer belge Augusta André, parti d'Anvers le 17 décembre pour New York, est entré à Halifax aujourd'hui dans un assez triste état; il fait eau et est désemparé. Il déchargera sa cargaison ici et se fera réparer avant de reprendre la mer.

##### Marchés américains.

New York, 18 janv—Argent facile offert à 5 1/2, sterling calme à 5 1/2, or calme à 6 3/8 à 1/2. Gouvernements actifs et fermes, nouveaux 5% 10 1/2. Bons d'Etat calmes et nominal. Coton ferme. Ventes [illegible] balles à 13 1/8 à 5/16, [illegible] Exports en Angleterre, [illegible] France, [illegible] Continent, [illegible]

New York, 18—Balance en or à la sous-trésorerie [illegible]; currency [illegible]; [illegible]

New York, 18—Coton, recettes nettes 1400, recettes brutes [illegible]. Futurs fermes à la clôture. Vendu 30,000 balles; janvier 13 1/8, février 13 3/16, mars 13 7/16, avril 13 [illegible], mai 13 [illegible], juin 14 1/32, juillet 14 [illegible], août 14 7/32, septembre 13 [illegible], octobre 13 [illegible] à 1/2, novembre 13 [illegible].

#### BULLETIN FLUVIAL.

Memphis, 18—La rivière a monté de [illegible]. Arrivé, le Colonade de Vicksburg. Les glaçons ont commencé à descendre ce soir.

Cincinnati, 18—Profondeur de l'eau, 28 pieds 10 pouces. L'eau ne monte que d'un pouce par heure. Les bateaux chargent pour la Nouvelle-Orléans.

Cairo, 18—Rivière, 28 pieds et montant. Les glaçons sur l'Ohio descendent maintenant.

Evansville, 18—Rivière, 27 pieds et montant toujours. La navigation est libre maintenant.

Louisville, 18—Il y a 18 pieds d'eau dans le canal.

Pittsburg, 18—Rivière, 14 pieds—baissant.

### CHRONIQUE DE LA VILLE.

#### Départ de 1 [illegible].

On nous assure que six membres de la Chambre des Représentants de la Législature Packard, sont partis hier soir, à bord du steamer W. J. Behan, pour s'en retourner chez eux. Si la nouvelle est fondée, nous concluons par là que le concours radical est désemparé, qu'il tombe en lambeaux et qu'il n'en restera bientôt plus vestige.

#### Tentative de suicide.

Frank J. Geist, Allemand de naissance et tailleur, cherchait à mettre fin à ses jours en se jetant dans le nouveau Bassin. Un marinier, du nom de Binns, se doutant de l'acte que le malheureux Geist méditait et était sur le point de commettre, l'a arrêté et conduit à la station de police centrale. Geist a déclaré que c'était sa grande misère qui l'avait poussé à un pareil désespoir.

#### Repaire de voleurs.

Les officiers spéciaux Hennessy et Quilty, de la police de Boylan, sont tombés mardi soir sur un repaire de voleurs, rue Tchoupitoulas 50, où ils ont trouvé neuf voleurs bien connus et cinq jeunes garçons. Ils ont pu arrêter quatre hommes et les jeunes garçons, qu'ils ont amené au corps de garde du troisième précinct où ils ont été écroués sur l'accusation d'avoir volé des habits appartenant à Mr. B. Simon, rue Conti 47. Les prévenus ont été traduits devant le juge Miltenberger mercredi matin et renvoyés dans la prison de paroisse. Quant aux jeunes garçons, on les a conduits dans une maison de refuge.

#### Fin prochaine d'un voleur.

Jack Hartnett qui fut arrêté il y a quelques semaines, rue Tchoupitoulas, avec d'autres voleurs bien connus par les officiers Pearson, Dave Hennessy, Lilly, Stolberger et Sinclair, de la police métropolitaine, et enfermé au corps de garde du Premier Precinct avec le privilège de rester dans le bureau du détective à cause de sa faiblesse résultant d'une maladie de langueur et qui s'était échappé bien qu'il fût presque à bout de force, a été arrêté de nouveau par l'officier W. Y. O'Conner et envoyé par le juge à la prison de paroisse. Là il a été examiné par le médecin de ville qui a ordonné de le conduire à l'hôpital pour y recevoir un traitement médical, attendu que la prison ne convient guère à un poitrinaire aussi malade que Hartnett. On croit qu'il ne sortira jamais vivant de l'hôpital.

#### Une historiette.

Elle apparaîtrait au *Republican* et nous lui en laissons tout l'honneur. Ce journal dit qu'un des policiers de Nicholls a trouvé un homme ivre dans la rue [illegible], près de la rue Poydras, et qu'il l'a conduit à la station du premier précinct. Jusque-là rien que de très ordinaire, car les soûlards ne sont pas rares et l'on en trouve un peu partout; mais voilà le beau. En fouillant l'homme à la station, on a trouvé dans ses poches quatre checks de banque de $1000 chacun, payables en monnaie des Etats-Unis. Le *Republican* ajoute: Il y a au moins un honnête homme dans la police de M. Nicholls, et on devrait lui procurer un avancement rapide.

#### Enfant trouvé.

Une petite fille de cinq jours a été trouvée, hier soir, vers neuf heures, à la porte d'entrée du couvent du Bon Pasteur, enveloppée dans deux châles gris et un sac à charbon. Une personne charitable, nommée Mme Beecher, demeurant rue Bienville, entre Dorgenois et Broad, a bien voulu la recueillir chez elle et en prendre soin.

#### Association Dramatique Orléanaise.

Une représentation extraordinaire est offerte par l'Association Dramatique Orléanaise au Régiment d'Artillerie de la Louisiane, col. Glynn. On donnera, samedi 4 février, pour la première fois à la Nlle-Orléans le grand succès parisien se jouant en anglais, sous le titre: "The Great Divorce Case" "Le Procès Vauvradieux", vaudeville en 3 actes—Intermède Musical.

*TEMPERATURE.*—18 janv. 1877.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

| | Fahrenheit. | Centigrade. |
|---|---|---|
| 6 du matin.... | 56 | 14 |
| Midi ......... | 66 | 19 |
| 3 P. M. ...... | 69 | 20 |
| 6 P. M. ...... | 68 | 20 |

### BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 18 janvier 1877.

*Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.*

| | Echanges. | Balances |
|---|---|---|
| 13 Janv....... | $2,300,969 14 | $142,390 65 |
| 15 Janv....... | 2,434,277 02 | 213,720 82 |
| 16 Janv....... | 2,451,363 20 | 273,617 03 |
| 17 Janv....... | 1,687,669 95 | 273,[illegible] |
| 18 Janv....... | 1,575,199 80 | 149,[illegible] |
| Jusqu'ici cette semaine.......... | $10,452,419 42 | 1,075,241 65 |
| Même temps la semaine dernière. | 9,496,189 68 | 794,745 01 |
| Total la semaine dernière......... | $11,989,911 12 | 988,474 37 |
| Total la semaine précédente..... | $11,795,286 21 | 1,089,[illegible] 26 |

—Mr T. Wolfe, secrétaire des commissaires de la dette consolidée, a en Babillage de nous communiquer les offres faites à la ville qui désire acheter $10,000 de "wharf improvement bonds":

| | | | |
|---|---|---|---|
| Eager Ellerman & Co. | $10,000 à | 45 cts. |
| *Eug. Kert | 10,000 à | 45 |
| J. Newman & Bro. | 7,000 à | 55 |
| E. C. Fernan | 10,000 à | 45 |

*Accepté avec le coupon de juin 1877 attaché.

Nous continuons de coter les prêts reposant sur des garanties collatérales de premier ordre à 8 à — pour cent d'escompte; les autres à 10 à 12; les excellents billets de commerce à 8; les Nos 1 10, les Nos 2 nominaux; le papier hypothécaire de premier ordre à 9 à 10; celui de second ordre nominal.

L'or a ouvert à 106 3/4 à 107 1/4 contre 106 1/2 à New-York, et fermé à 107 à 107 1/4 contre 106 3/8 à New York. On a vendu, en tout, $41,000, dont $1000 à 107, [illegible] $7000 à 107 1/4, $3000 à 107 1/8, et [illegible] 107 1/4.

Le change étranger a suivi le cours de l'or. A la clôture, le sterling avait baissé de 1/8 cent ou 3/10 pour cent, et les francs de 1/4 pour cent. Les opérations de sterling comprennent 25,000 livres, dont 1600 connaissement à 509, 2000 à 509 1/2, 4000 et 15000 do à 509 à 510. Dans les francs, 100,000, en change de commerce à 4 95 et [illegible] à 4 94 3/8. A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 508 1/2 à 509 1/2; le connaissement de No 1,—à 514 1/2 les traites des banques, —à 515 le taux des banques aux compagnies; les francs, à 4 95 les traites de commerce et nominales celles des banques.

Le change à vue sur New York n'a pas varié. Les transactions se sont élevées à $180,000, dont $80,000, en change de commerce, à 7/16 pour cent d'escompte. [illegible] do à 11/32, $60,000 et $50,000 de banquiers à 3/8, $[illegible] do à 11/32.

Les banques ont continué de tirer des chèques sur New-York, à 1/4 pour cent d'escompte. Le change de commerce à vue a encore été coté, à 7/16 à 3/8.

Voici le rapport officiel des ventes conclues aujourd'hui au Stock Exchange:

| | | | |
|---|---|---|---|
| 5 actions N. O. Gas Light Co | | | $101 50 |
| $[illegible] State Warrants......... | | à | 37 |
| 25,000 | do | do | 37 1/4 |
| 15,000 | do | do | 37 1/4 |

Formant un total de $65,000 State Consols.

| | | |
|---|---|---|
| $5,000 Bons à Primes......... | do | 31 1/8 |
| 51,000 | do | 31 1/4 |
| 41,000 | do | 31 1/4 |
| 100,000 | do | 31 1/4 |
| 10,000 | do | 31 11/16 |

Formant un total de $[illegible] Bons à primes.

Les actions ont été en meilleure demande et plus fermes.

Les consolidés ont fermé à 38. On n'en offrait pas.

Les Bons à prime ont haussé de 1/8 pour cent depuis hier. Taux de clôture, 31 1/4 à 31 3/8.

### BULLETIN COMMERCIAL.

Jeudi soir, 18 janvier 1877.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui embrassent 5,500 balles à des prix irréguliers qui n'exigent cependant d'autre modification dans notre tableau des cours qu'une réduction partielle d'un huitième de cent sur les qualités good ordinary à low middling inclusivement.

BASE DE CLASSIFICATION AMÉRICAINE.

| Cotes générales. | | | Cotes de l'Ouest. | | |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | — à | — | — | à | — |
| Low ordinary.... | — à | — | — | à | — |
| Ordinary ....... | — à | — | — | à | — |
| Good ordinary... | 11 1/8 à | 11 1/4 | [illegible] | | |
| Low middling.... | [illegible] à | 12 1/4 | [illegible] | | |
| Middling ....... | [illegible] à | 12 1/2 | [illegible] | | |
| Good middling... | [illegible] à | 12 3/4 | [illegible] | | |
| Middling fair... | [illegible] à | 13 1/4 | [illegible] | | |
| Fair ........... | [illegible] à | 13 3/4 | [illegible] | | |

ETAT DU MARCHÉ AU COTON—

[illegible] en mains, au 1er septembre .......... [illegible]

Arrivé depuis le der. état .... [illegible]

Total.

Exportés aujourd'hui ... [illegible] précédemment ... 547,931 [illegible]

Stock sur place à bord ........... [illegible]

Stock dans la ville [illegible]

L'embarquement porte à 114,322 le montant des balles embarquées, dont 61,210 pour Liverpool, [illegible] pour le Havre, [illegible] [illegible] 1,887 pour la Méditerranée, [illegible] pour les ports de la côte, laissant [illegible] balles, dont une partie [illegible] de vente.

TABAC—Il s'est vendu aujourd'hui [illegible] boucauts de tabac (15 et 20) ce sont les affaires les plus animées depuis quelques jours, [illegible] nous avions fait mention. Le montant de boucauts en vente est porté à 6,500.

Pas d'arrivage ni d'expédition [illegible]

Le stock sur place est de [illegible] boucauts.

Nous continuons à coter:

| | |
|---|---|
| Inférieur lugs ...... | [illegible] |
| Low ...... | [illegible] |
| Medium ...... | [illegible] |
| Good ...... | [illegible] |
| Low Leaf ...... | [illegible] |
| Medium ...... | [illegible] |
| Good ...... | [illegible] |
| Fine ...... | [illegible] |
| Unsound and posted lugs ...... | [illegible] |
| Leaf Lugs ...... | [illegible] |
| Medium à Good Lugs ...... | [illegible] |

SUCRE—Reçu 650 boucauts. Inférieur 5 à 5 1/2 la livre; commun 7 1/8 à 7 3/8; good commun [illegible]; fair à good fair 8 1/4 à 8 3/4; fully fair 8 3/4; prime 9 1/4 à 9 3/4; strictly prime [illegible]; choix 9 1/4; centrifugal 9 à 9 3/4; [illegible] 10 1/4; blanc 11 1/4.

MELASSE—Reçu 1500 barils; Commun [illegible]; Commun 30 à 35; fair [illegible] à 42; strictly prime, [illegible].

FARINE—Reçu depuis hier [illegible] barils. Vendu 1150 barils aux prix suivants: [illegible] extra $7,75 le baril; low [illegible] $8,00; good treble extra $8,25 à [illegible]; choice extra $8,25 à $8,50.

Son—[illegible]: double extra $6,25 le baril; low treble extra $6,75 à $7; good do $7,25 à $7,50; choice treble extra $7,75 à $8; choix [illegible].

VIANDES SALÉES SÈCHES.—[illegible] la livre; clear rib sides 9 1/4; clear [illegible]. Au détail, épaules 7 1/4; clear rib [illegible].

JAMBON—Choice sugar cured, [illegible] 13 à 13 1/4; ordinary average 14 à 14 1/4; [illegible] average 15 1/4 à 16 1/4.

GRAISSE—En tierçons 11 3/4 à 12, en barils, Packers et refined, 12 à 12 1/4.

BACON—Epaules, 7 3/4 c. la livre; clear rib sides 10 1/4 c. clear sides 10 3/4. Au détail, épaules, 8c; clear rib sides 10 1/4 c; clear sides 10 3/4 c. la livre.

PORC—Le mess vaut $18,00 le baril. Au détail, $18,75 à 19,00.

WHISKEY—Le marché a fléchi de 1 cent en conséquence des nouvelles reçues de l'Ouest. Le rectifié de la Louisiane vaut $1,05c gallon; commun rectifié $1,05 à [illegible]; celui de choix $1,05 à $1,08.

MAIS—Vendu 2 chars mais blanc in bulk 51c le boisseau. Vendu 1200 sacs mais mélé, en mauvais état, 50c; 800 de blanc et mélé 58, choix blanc 56. Il s'est vendu une consignation de [illegible] mais blanc à [illegible] le boisseau.

AVOINE—St-Louis [illegible] le boisseau. [illegible]

SON—Les marchands sont obligés de faire des concessions à cause des fortes recettes pour empêcher que le stock ne s'accumule. Vendu [illegible] sacs, dont 625 à 70c et 200 à 75c les 100 livres.

FOIN—Vendu [illegible] balles prime à raison de [illegible] à [illegible] la tonne.

VOLAILLES—Les grosses volailles de l'Ouest valent $4,50 à $5 la douzaine; les poulets $3 à $4,00; les canards $3 à $4,50; les dindes $18 à $20; [illegible] les volailles de la Louisiane $4,50 à [illegible]; les poulets $3 à $3,50; les canards [illegible] à $4; les dindes 12 à 15.

ŒUFS.—Ceux de l'Ouest sont cotés [illegible] et vendraient 21 à 22 c. la douzaine; ceux de la Louisiane 20 à 22.

BEURRE.—Le beurre de choix de Goshen vaut 35 c. la livre; medium 30 c.; inférieur 25 c.; choix de l'Ouest 25 c.; medium de l'Ouest 17 c., inférieur 14.

POMMES DE TERRE &c.—Les pommes de terre valent $2,50 à $4 le baril. Les oignons $3,50 à $4; les pommes [illegible].

CAFE.—Le marché est calme mais ferme. Le stock est maintenant aux mains des marchands qui n'offrent pas de sure. Pas de récolte en premières mains. Les cargaisons viennent: Ordinaire, 19 1/2 à 19 3/4 c. (or) le livre, fair 20 1/2 à 21 c.; good 21 1/2 à 21 3/4; prime 21 3/4 à 22. Au détail: ordinaire 19 1/2 à 19 3/4; fair 21 1/4 à 21 1/2; good 21 3/4 à 22 1/4; prime 22 1/4 à 22 3/4.

RIZ.—Le marché a haussé de 1/4 c la livre. Nous cotons: Louisiane No 2, 2 3/4 à 3 1/4 c. la livre; commun, 4 à 4 1/2; ordinaire 4 1/2 à 4 3/4; fair 5 à 5 1/4; good 5 1/4 à 6. Vendu de barils de riz ordinaire à raison de 4 1/2 à la livre.

SEL—Le stock est fort et la demande faible. Pas d'arrivage, pas de ventes à rapporter. Nous cotons: Liverpool fin Course, $1 50 à 1,55 le sac; fine $1,50 à $1,75; Turks Island, 25 à 30 nominal.

PEAUX—Nous cotons: Les peaux vertes, de la campagne valent 5 à 6 c. la livre; salées secs 14 1/2c; dry flint 17 1/2 c. Steer des abattoirs ayant un minimum de 60 livres: 7 1/2 à 8c par livre; au-dessous de 60 livres, 7 c.; hides de 20 à 24 livres, 10c par livre; peaux de veaux [illegible].

MOUSSE—Les recettes sont faibles, les prix pour la mousse grise et la mousse noire nominaux; la mousse noire de choix [illegible] de la livre.

#### PRIX DES BESTIAUX.

| | | |
|---|---|---|
| Bœufs du Texas, nourris au mais, 1re qualité par livre | 4 1/2 à | 5 |
| Bœufs du Texas, nourris au mais, 2me qualité, par livre | — | — |
| Bœufs Texas, choix, par tête | — | — |
| do 1re qualité | $[illegible] | [illegible] |
| do 2e qualité | [illegible] | [illegible] |
| do 3e qualité | [illegible] | [illegible] |
| Bœufs nourris au mais, 1re qualité, par lb brute | — | — |
| Bœufs nourris au mais, 2e qualité, par lb brute | — | — |
| Cochons de l'Ouest, par lb brute | — | — |
| Cochons du Texas, par lb brute | 6 | 6 1/2 |
| Moutons, lre qual. par tête | $[illegible] | [illegible] |
| do 2e do | [illegible] | [illegible] |
| do 3e do | [illegible] | [illegible] |
| Vaches laitières, 1re qualité, par tête | $75 | à 80 |
| Vaches laitières, 2e qualité, par tête | $50 | à 70 |
| Vaches du Tex. avec veaux | [illegible] | [illegible] |
| Veaux, par tête | $[illegible] | [illegible] |

### BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 18 JANVIER 1877

#### EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Havre (navr) Guldregn, Knudsen, Brême; navire Ella S Thayer, Minott, Liverpool; Navire (ang) Lake Ontario, Gilmore, Liverpool; [illegible] Lizzie, Fisher, Pensacola; Goélette [illegible], Cooksey, Key West via Cedar Keys

#### ARRIVÉS.

Barque Scotland, Rogers, Boston; Barque Almira, Partridge, Rio de Janeiro; Brig Matanzas, [illegible], Havane; Brick (ang) Aurora, Mansina, Genes; Goélette Addie Wessels, Johnson, San Blas; Navire (ang) Ner Malcey, Leahy, Liverpool; Arrivé au Bassin Neuf; Goélette F M Pino, ——, Covington

#### BATEAUX A VAPEUR.

Henry Tete, Auton, de Donaldsonville; Grand Tete, Holliday, du Bayou Sara; Lucien C. Pey, du bas du fleuve; Mary [illegible], du bas du fleuve

#### MONTANT LE FLEUVE.

et attendant des ordres

Barque F [illegible], Tordenson; Goélette Annie F Kimball, Wheeler, Providence; Navire Forest Eagle, [illegible], Havre; Barque [illegible], Sharpstone Point; Barque (navr) Flora, Pedersen, Bordeaux; Goélette Joshua Grindle, Frantley, Porto-Cabello; Barque (navr) [illegible], Liverpool; Barque (navr) [illegible], Anvers; Navire (ang) Lord Lytton, Jakin, Liverpool; Barque (ang) [illegible], Greenock; Barque (navr) Ober Bal. Land, Anvers

#### EXPORTATIONS.

BREME—Par navire Guldregn—[illegible] balles coton, divers à ordre

LIVERPOOL—Par navire Ella S Thayer—[illegible] balles coton, divers à ordre

LIVERPOOL—Par navire Lake Ontario—[illegible] balles coton, divers à ordre

PENSACOLA—Par steamer Lizzie—divers

KEY WEST VIA CEDAR KEYS—Par goélette [illegible]—Key West—divers à ordre; Cedar Keys—divers à ordre

#### IMPORTATIONS.

RIO DE JANEIRO—Par steamer Gascondi—[illegible] sacs café à ordre

SAN BLAS—Par goélette Addie Wessels—[illegible] cocos, [illegible]

#### REÇU DE L'INTÉRIEUR.

DONALDSONVILLE—Par steamer Henry Tete—[illegible]

BAYOU SARA—Par steamer Grand Tete—[illegible]

COVINGTON—Par goélette F M Pino—[illegible]

BAS DU FLEUVE—Par steamer Mary [illegible]

BAS DU FLEUVE—Par steamer Lucien C. Pey—[illegible]

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS R. R.—[illegible]

NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—[illegible]

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—[illegible]

N. O., JACKSON, ST-LOUIS & CHICAGO R. R.—[illegible]

#### ARRIVÉS DES NAVIRES

[illegible]

[illegible]

#### BRISTOL

Barque William, Foundry ........ partie 1 nov
[illegible] .............. partie 18 nov

#### LONDRES

[illegible] Lyndhurst ...... partie 25 oct

#### TROON

Barque [illegible] ......... partie 20 nov

#### WATERFORD

[illegible]

#### GLOUCESTER, ANG.

[illegible]

#### HAVRE

[illegible]

#### BORDEAUX

[illegible]

#### MARSEILLE

[illegible]

#### GÊNES

[illegible]

#### TRIESTE

[illegible]

#### BREMERHAVEN

[illegible]

#### ANVERS

[illegible]

#### FALMOUTH

[illegible]

#### TROUT

[illegible]

#### CHRISTIANSAND

[illegible]

#### BARCELONE

[illegible]

#### RIO DE JANEIRO

[illegible]

#### DEPART DE TRAINS DE CHEMINS DE FER.

[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS R. R.—[illegible]

NEW ORLEANS & MOBILE [illegible]

NEW ORLEANS & [illegible]

### A nos Abonnés des campagnes

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, avant [illegible] Gazette, la nouvelle loi de la Gazette, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés du dehors. C'est donc à eux que nous demandons, à ceux qui leur adressent la quittance, de mettre le plus tôt possible leur [illegible] pour le port en sus du prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an, pour l'édition hebdomadaire.

Les timbres de poste ainsi que nos abonnés devront nous en faire payer en même temps que le prix de l'abonnement.

### Les votes volés en Louisiane.

Voici la liste complète des polls et des votes qui ont été rejetés par le Bureau des retours:

[illegible]

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| Poll 1... | [illegible] | [illegible] |
| Poll 2... | [illegible] | [illegible] |

[illegible]

### VOTES SUPPRIMÉS PAR LES SUPERVISEURS.

[illegible]

| | | |
|---|---|---|
| Second Ward—1 poll | [illegible] | [illegible] |
| [illegible] Ward—1 poll | [illegible] | [illegible] |
| [illegible] Ward—1 poll | [illegible] | [illegible] |

Votes comptés dans divers [illegible]

St. Charles [illegible]

Vermilion [illegible]

Total [illegible]

Grand total des votes supprimés [illegible]

### Le scrutin du 7 novembre 1876.

#### La majorité de Tilden.

Nous donnons ci-dessous le tableau des votes populaires dans les Etats du 7 novembre 1876. Il est établi sauf que pour l'Alabama, le contenu d'un comté a été compté à la place de vote total de ce comté. Pour la Floride la Louisiane, on a mis les chiffres réels et non ceux des bureaux de retours; pour le Mississippi il manque un comté; pour la Caroline du Sud ce sont les chiffres du bureau des retours; pour le Colorado, la législature élisant les électeurs, on a donné les chiffres du vote pour gouverneur de cet Etat. Somme toute, ces nombres sont, le total des voix de Tilden ne pourrait qu'être augmenté, quoique en moindre partie sur Hayes.

Tableau des votes populaires pour président en 1876.

[illegible]

Tableau comparatif des votes en 1872 et 1876:

[illegible]

*Comprenant les votes de O'Connor [illegible] en 1872.

*Comprenant le Colorado [illegible] votes en 1876.

D'après le recensement de 1870 le nombre des citoyens ayant le droit de vote était de 8,397,[illegible]. Ce chiffre a été dépassé de 136,000.

La majorité de Tilden sur Hayes est de 260,[illegible] et sur tous les candidats de 158,[illegible].

On remarquera que l'augmentation des votes démocrates de 1872 à 1876 a été de 1,400,000, tandis que l'augmentation des votes républicains n'a été que de 600,000, ce qui constitue un profit des démocrates un gain net de près d'un million de votes populaires, qui se répartissent ainsi:

Gains démocrates dans 33 Etats. [illegible]

Gains républicains dans 4 Etats. [illegible]

Gains démocrates nets. [illegible]

Peut-on nier, en présence de pareils chiffres que Tilden soit réellement le choix de la majorité du peuple américain?

### Billets faux de banques nationales

Voici une liste des billets faux de banques nationales. L'astérisque (*) signifie que les banques n'existent pas et que l'émission est frauduleuse.

BILLETS DE DEUX PIASTRES.

[illegible]

BILLETS DE CINQ PIASTRES.

Chicago, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Third National Bank.
Chicago, Illinois Traders' National Bank.
[illegible], Michigan, Peoples' National Bank.
Aurora, Illinois, First National Bank.
[illegible], Illinois, First National Bank.
[illegible] Illinois, First National Bank.
[illegible], Illinois, First National Bank.
Peru, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of New Bedford.

BILLETS DE DIX PIASTRES.

Albany, New York, Albany City National Bank.
Auburn, New York, Auburn City National Bank.
Cherry Valley, New York, National Central Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
Lockport, New York, First National Bank.
[illegible], New York, Farmers' National Bank.
Newburg, New York, Highland National Bank.
New York City Central National Bank.
New York City First National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Merchants' National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Mechanics' National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City National Bank of Commerce.
New York City National Bank of the Commonwealth.
New York City, National Bank of the State of New York.
Philadelphia, Pennsylvania, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Third National Bank.
Poughkeepsie, New York, First National Bank.
Poughkeepsie, New York, City National Bank.
Poughkeepsie, New York, Farmers and Manufacturers' National Bank.
Peekskill, New York, Westchester County National Bank.
[illegible], New York, First National Bank.
[illegible], New York, Central National Bank.
[illegible], New York, First National Bank.
[illegible], New York, Flour City National Bank.
[illegible], New York, First National Bank.
[illegible], New York, First National Bank.
[illegible], New York, Syracuse National Bank.
Troy, New York, Mutual National Bank.
[illegible], New York, First National Bank.
[illegible], New York, Saratoga County National Bank.
[illegible], Indiana, National National Bank.

BILLETS DE VINGT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Chicago, Illinois, First National Bank.
Indianapolis, Indiana, First National Bank.
Lebanon, Pennsylvania, Lebanon National Bank.
New York City, Merchants National Bank.
New York City, Tradesmen's National Bank.
New York City, National Bank of Commerce.
New York city, National City Bank.
New York city, National Shoe and Leather Bank.
New York city, Marine National Bank.
New York city, Mechanics' National Bank.
[illegible] Albany, Indiana, First National Bank.
[illegible], New Jersey, First National Bank.
[illegible], Maine, First National Bank.
[illegible], Connecticut, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Fourth National Bank.
[illegible], New York, City National Bank.
[illegible], New York, Utica City National Bank.
[illegible], New York, Quaker National Bank.
[illegible], New York, First National Bank.

BILLETS DE CINQUANTE PIASTRES.

New York City Fourth National Bank.
[illegible], Massachusetts, National Bank of Commerce.
[illegible], New York, First National Bank.

BILLETS DE CENT PIASTRES.

[illegible], Massachusetts, First National Bank.
Cincinnati, Ohio, Ohio National Bank.
[illegible], New York, First National Bank.
New York City Central National Bank.

#### Notice to Tax Payers.

[illegible]

### ROUSSEAU [illegible] DE L'ABEILLE

Voici quelques exemples de ce que [illegible] ... [illegible]

### Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans

#### RAPPORT ANNUEL. 1876.

[illegible]

[illegible]

##### Rapport du Trésorier.

[illegible]

[illegible]

#### Service médical.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

| | |
|---|---|
| J. BAPTISTE. | H. [illegible] |
| E. M. DAVID. | J. GANDOLA. |
| [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] |
| THEO. L. [illegible] | JOSEPH DAVID. |
| A. D. FINLAY, | F. G. [illegible] |
| [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] |
| DAVID HUGHES. | [illegible] |
| H. [illegible] | [illegible] |

[illegible]

PATE ET SIROP DE SÈVE DE PIN MARITIME de LAGASSE, Pharmacien à Bordeaux.

Les personnes atteintes de poitrine, celles atteintes de Toux, Rhumes, Grippes, Catarrhes, Bronchites, Enrouement, Extinction de voix et Asthme, sont certaines de trouver un soulagement rapide et guérison dans l'emploi des principes balsamiques du pin maritime concentrés dans le Sirop et la Pâte de Sève de Pin de Lagasse.

Dépôt dans les principales pharmacies.

GUARANA de GRIMAULT & Cie, Pharmaciens à Paris.

Un seul paquet de cette poudre, délayée dans un peu d'eau sucrée, suffit pour faire disparaître les maux de tête, migraines ou névralgies les plus violents. Le Guarana est aussi d'une efficacité incontestable contre les coliques, la diarrhée et la dyssenterie; il remplace avec avantage, sans congestionner, les préparations astringentes comme l'opium et le bismuth. Chaque boîte contient douze paquets et porte la signature GRIMAULT & Cie.

Dépôt dans les principales Pharmacies.

Les deux produits ci-dessus se trouvent à la NOUVELLE-ORLEANS, dans les pharmacies St-Cyr Ponsado, Carrouché, Rivet et Wheelock et Co.

DR. ROBACK'S

BLOOD PILLS. BLOOD PILLS. BLOOD PILLS. BLOOD PILLS. BLOOD PILLS. BLOOD PILLS. BLOOD PILLS. BLOOD PILLS. BLOOD PILLS. BLOOD PILLS.

Blood Purifier! ARE UNEQUALED for curing Scrofula, Syphilis, Skin Diseases, Old Sores, Salt Rheum, Dyspepsia or Indigestion, SICK HEADACHE Liver Complaints, Rheumatism, Fever and Ague, St. Anthony's Fire, FEMALE COMPLAINTS, Erysipelas, Tumors, Eruptions, Piles, Scrofulous Consumption, &c.

ONE person writes, her daughter was cured of Fits of nine years' standing, and of Vitus' dance of two years.

ANOTHER writes, his son was cured after the doctors had almost wasted away.

The doctors pronounced the case incurable.

ANOTHER was cured of Fever and Ague after every remedy in his reach.

ANOTHER was cured of Fever Sore which had existed fourteen years.

ANOTHER of Rheumatism of eight years.

Cases innumerable of Dyspepsia and Liver Complaint could be mentioned, in which the Purifier and Pills wrought like a charm.

THE BLOOD PILLS are the most active and thorough pills that have ever been introduced. They act so directly upon the Liver, exciting that organ to such an extent as that the system does not drop into its former condition, which it does after the use with simply a purgative pill. They are really a BLOOD AND LIVER PILL, and in conjunction with the BLOOD PURIFIER! Will cure all the aforementioned diseases, and, of themselves, will relieve and cure Headache, Costiveness, Colic Pains, Cholera Morbus, Indigestion, Pains in the Bowels, Dizziness, &c., &c.

DR. ROBACK'S Stomach Bitters! Should be used by convalescents to strengthen the [illegible].

Try these medicines, and you will never regret it. Ask your neighbors who have used them and they will say they are GOOD MEDICINES, and you should try them before going for a physician.

PRINCE, WALTON & CO., (Successors to Dr. C. W. Roback,) SOLE PROPRIETORS, Nos. 56, 58, 60 & 62 E. Third St., CINCINNATI, O.

Are Sold by all Druggists and Dealers in Patent Medicines EVERYWHERE.

S.T-1860-X.

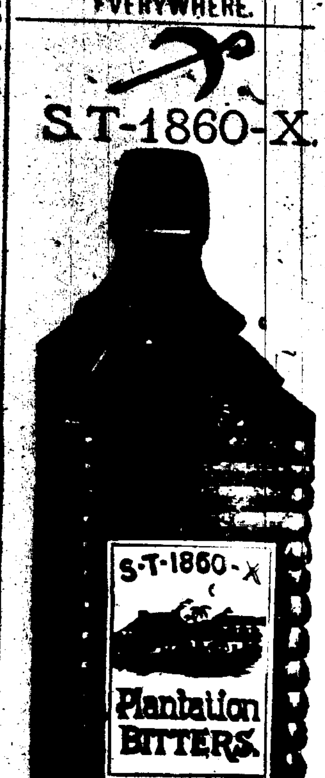


[illegible] A VEGETABLE PREPARATION, composed simply of well-known ROOTS, HERBS and FRUITS, combined with other properties, which in their nature are Cathartic, Aperient, Nutritious, Diuretic, Alterative and Anti-Bilious. The whole is preserved in a sufficient quantity of spirit from the SUGAR CANE to keep them in any climate, which makes the

PLANTATION BITTERS

one of the most desirable Tonics and Cathartics in the world. They are intended strictly as a Temperance Bitters only to be used as a medicine, and always according to directions.

[illegible]

[illegible] Depot, 53 Park Place, New York.

[illegible]

[illegible]

| | |
|---|---|
| [illegible] | [illegible] |

[illegible]

BURE[illegible]

[illegible]

Le bill su[illegible]

L'accord de[illegible] bre et du S[illegible] présentation [illegible] glement des [illegible] votes préside[illegible] porté à la c[illegible] man, Morton [illegible] de Tilden. M[illegible] deux comités [illegible] rapport. L[illegible] cains, au no[illegible] trois sénateu[illegible] Frelinghuysen e[illegible] adhésion à la [illegible] les sénateurs [illegible] se rallient a[illegible] [illegible]

[illegible]